

Conseil de développement

du

Pays de Châlons-en-Champagne

"Un outil de participation citoyenne"



COMMISSION 2

REUNION DU 28 MAI 2013

COMPTE RENDU

La deuxième réunion de la 2^{ème} commission du Conseil de développement s'est tenue le 28 mai 2013 à St-Martin-sur-le-Pré sous la présidence de M. Bruno ROULOT. Cette réunion avait pour but de valider le questionnaire sur l'offre touristique avant son envoi aux élus du pays, et de mener de premiers échanges sur l'offre touristique existante, en lien notamment avec les présentations de l'Office de tourisme de Châlons-en-Champagne et du Comité Départemental du Tourisme de la Marne.

ETAIENT PRESENTS :

Guy BERNARD ; Jean-Marc CHONÉ ; Michel CHOSSENOT ; Christophe COURTIN ; Pauline GODART ; Philippe HARANT ; Pierre HUET ; Danielle GERMERONT ; Michel LE DREN ; Jackie LUSSE ; Laurence PADIOU ; Bruno ROULOT ; Nicole SONGY ; Jean-Paul THILLY ; Christian VANDENBOSSCHE

ETAIENT EXCUSES :

Yvan FAVAUDON ; Thierry GAGNETTE ; Martine RAGETLY ; Didier KRIEG

PRESENTS : 15

EXCUSES : 4

1. Mot du président et validation du compte-rendu de la réunion du 22 avril

M. ROULOT, accueille les participants et rappelle que la commission a reçu pour mission de valoriser le travail engagé en 2012 sur le petit patrimoine dans le cadre d'un projet touristique global consistant à recenser et mettre en parallèle les différents aspects de l'offre touristique : hébergement, sites touristiques, animations et information touristique.

M. CHOSSNOT pose la question du lien entre tourisme et patrimoine local. Il ne faut pas réduire le patrimoine à un "produit" touristique.

M. ROULOT explique que le travail engagé par la commission en 2012 sur le petit patrimoine n'est pas finalisé et qu'une cellule de veille sera mise en place pour continuer la collecte et la valorisation des informations relatives au petit patrimoine.

L'une des formes de valorisation envisagées en 2012 est de faire connaître le petit patrimoine par ses habitants du Pays de Châlons comme par ses visiteurs. Cette reconnaissance contribuera également à une meilleure protection de ce patrimoine.

M. CHONE rappelle que l'intitulé de la commission s'articule autour des notions **"d'attractivité et d'animation du territoire"**. Dans ce contexte, des actions concrètes pour animer et valoriser les atouts du territoire doivent être lancées.

Il ne s'agit donc pas de considérer le petit patrimoine comme produit touristique ni de prétendre construire un produit touristique autour du seul petit patrimoine.

Il s'agit de partir d'un constat simple qui est celui d'une demande de visites/loisirs des habitants et des touristes en leur proposant une lecture plus facile de ce qui est accessible en une heure, deux heures, voire un week-end, dans un rayon de quelques kilomètres (ce que les habitants peuvent faire à proximité immédiate de chez eux et les touristes à proximité de leur hôtel, chambre d'hôtes, gîte...).

Il est donc nécessaire de partir d'une vision large incluant le patrimoine (bâti et naturel) les hébergements, la restauration, les circuits de balade et les différentes animations culturelles et sportives pour avoir une lecture de l'offre qui peut être proposée.

M. LUSSE rappelle que l'objectif du travail engagé par la commission en 2012 était de recenser le petit patrimoine du pays et de proposer des actions pour le protéger. La sensibilisation des habitants passe notamment par une prise de conscience de l'intérêt de le conserver.

Mme PADIOU indique que le petit patrimoine fait partie du tourisme de proximité.

M. CHOSSNOT évoque l'urgence d'effectuer un relevé systématique des inscriptions sur les murs en craie.

M. VANDENBOSSCHE souligne l'intérêt des associations/cercles d'histoire locaux qui, au travers de personnes passionnées, permettent d'obtenir des informations. Il souligne l'importance des initiatives privées (mémoires, généalogie, etc.) qui sont des sources d'information, même si très dispersées.

M. THILLY rappelle le travail réalisé par le conseil des sages de Châlons-en-Champagne sur le recensement du petit patrimoine de chacune des communes de la communauté d'agglomération.

M. CHONE constate que ces documents sont peu connus et qu'il convient de réunir l'ensemble des copies numériques de ces travaux.

Le compte-rendu de la réunion du 22 avril est validé.

2. Validation du questionnaire et de la notice explicative

Mlle GODART (cf. diaporama) rappelle les modalités de fonctionnement : le questionnaire sera envoyé aux élus du pays avec le rapport sur le petit patrimoine élaboré en 2012.

Après discussion sur le questionnaire, il est convenu des dispositions suivantes :

- ♦ L'ajout d'une question relative au patrimoine.
- ♦ L'intégration, en annexe, d'un questionnaire spécifique au petit patrimoine pour inciter les élus qui n'auraient pas répondu en 2012 à le faire ou à compléter les informations déjà communiquées en 2012.
- ♦ L'ajout de questions relatives à la bibliographie, aux ouvrages existants sur la commune et à l'existence d'un site Internet.
- ♦ La modification des questions sur les hébergements afin de qualifier l'offre (étoiles, épis, etc.).
- ♦ D'interroger les élus sur la pertinence de la réflexion touristique à l'échelle du pays et sur les actions qui pourraient être mises en œuvre à cette échelle.

M. HARANT informe que le Comité départemental au tourisme de la Marne a effectué un recensement de l'offre d'hébergement à l'échelle du pays. En revanche, il n'existe pas d'analyses spécifiques à ce territoire car l'INSEE prend en compte un périmètre plus large incluant l'Argonne et le vitryat.

M. CHOSSNOT s'interroge sur l'ouverture au public des espaces naturels.

M. CHONE souligne les actions du Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne en termes de gestion de certains sites naturels (la visite d'une pelouse calcaire gérée par le CENCA est d'ailleurs programmée par la 3^{ème} commission le 4 juin). Des actions de découverte/sensibilisation sont envisageables à certaines conditions pour limiter les impacts négatifs sur la faune et la flore.

Le questionnaire, dans son ensemble est validé, ainsi que la notice explicative.

3. Premiers échanges sur l'état de l'existant

- ♦ **Intervention de Mme PADIOU, Directrice de l'office de tourisme de Châlons-en-Champagne** (cf. diaporama joint en annexe)

Mme PADIOU indique que l'offre présentée est concentrée sur l'agglomération châlonnaise et notamment à Châlons-en-Champagne qui bénéficie notamment de la présence de grands monuments, dont certains classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, de jardins aux ambiances complémentaires, de canaux et d'un nom évocateur : champagne.

Quelques chiffres touristiques sont donnés :

- 537 chambres d'hôtels sur l'agglomération,
- 26 chambres d'hôtes (il s'agit bien ici des chambres et non de la structure, car une même structure peut avoir entre 1 et 5 chambres),
- 1 camping 4 étoiles de 132 places et 8 résidences,
- 1 auberge de jeunesse de 25 lits,
- 1 relais nautique labellisé pavillon bleu de 16 places.

Mme PADIOU présente l'office de tourisme qui s'appuie sur une équipe professionnelle de 6 personnes, un conseil d'administration de 24 membres (M. HUET représente d'ailleurs le pays de Châlons au sein de ce conseil d'administration) et un budget de 480 050 €. La

fréquentation de l'office de tourisme en 2012 est de 29 540 personnes dont 7 976 étrangers (majoritairement des anglais, belges et hollandais).

Les outils de l'office de tourisme sont :

- un espace accueil,
- 1 page Facebook,
- 1 site Internet,
- 1 espace numérique,
- 1 application Smartphone,
- de nombreuses brochures de documentation.

Les missions principales de l'office sont de :

- promouvoir Châlons-en-Champagne et son agglomération,
- la recherche de nouveaux touristes,
- l'organisation de journées,
- les visites guidées,
- etc.

Les principaux produits touristiques proposés par l'office sont :

- les promenades sur l'eau (dont la fréquentation augmente depuis 2010 avec plus de 10 914 clients en 2012),
- la découverte de Châlons en petit train,
- la visite des caves de Champagne Joseph Perrier,
- la location de vélos, segways, canoës.

Les principaux sites et activités sont :

- le Capitole,
- l'espace Châlons "Ville d'art et d'histoire"
- le Centre National des Arts du Cirque (CNAC),
- la scène nationale La Comète,
- 3 musées : des Beaux-Arts et d'Archéologie, Jules Garinet et du Cloître Notre-Dame-en-Vaux,
- une zone de loisirs incluant un bowling, une discothèque, une patinoire, un cinéma,
- de nombreux événements tout au long de l'année : la Foire exposition avec plus de 200 000 visiteurs, les festivals (Furies, Musiques d'ici et d'ailleurs, Printemps du Jazz), Noël de Champagne, etc.

En dehors de l'agglomération, les principaux sites et activités sont :

- le site de la Cheppe,
- le musée rural et artisanal de la Bertauge à Somme-Vesle,
- le centre d'interprétation Marne 14-18 à Suippes,
- Courtisols et son parc Massez,
- les villages fleuris,
- le musée du terrain d'aviation de Condé-Vraux,
- l'aéroport de Vatry.

En dehors de l'agglomération, l'office intervient ponctuellement à l'échelle du pays de Châlons dans le cadre de partenariats spécifiques (ex avec Courtisols).

Il est souligné que les limites et notions administratives n'intéressent pas les touristes.

REACTIONS DE LA COMMISSION :

Mme SONGY note le nombre important de touristes flamands.

Mme PADIOU souligne la faible fréquentation des allemands et précise que le pays est marqué par un tourisme de passage avec une durée moyenne de 1,3 - 1,4 nuitée par séjour touristique. A titre de comparaison, la moyenne atteint 1,7 nuitée à Reims. Le pays est majoritairement fréquenté par les français et habitants du territoire qui sont désireux de découvrir leur territoire.

M. HARANT précise que ces données sont semblables à la moyenne départementale et que la tendance depuis quelques années est la hausse de la clientèle française avec environ 70% de la clientèle (originaires notamment d'Ile de France). Cette situation s'explique par le contexte économique et se traduit par un moindre niveau de dépenses.

Mme GERMERONT souligne l'importance de la population portugaise et le point d'entrée que constitue l'Aéroport de Vatry (liaison avec la ville de Porto).

Mme PADIOU explique que l'accueil de touristes étrangers implique d'adapter les structures d'accueil. A titre d'exemple, il existe un potentiel avec les pays de l'Est mais cela suppose de s'assurer de la présence d'interprètes, ce qui n'est pas toujours évident. Mme PADIOU indique qu'une personne de l'Office de tourisme de Châlons est d'origine portugaise, permettant ainsi une traduction.

A la question de la disponibilité des guides, Mme PADIOU explique que la ville de Châlons-en-Champagne, labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2007, possède un guide-conférencier. A priori, il n'existe pas d'autre guide sur le territoire du pays.

Une récente réforme a unifié le statut de guide dont l'acquisition est devenue plus complexe. Il faut en effet passer par une formation universitaire qui n'est pas dispensée en Champagne-Ardenne. Le développement d'outils multimédias ne remet nullement en question l'intérêt des guides.

M. HARANT confirme ces propos et souligne que rien ne remplace la relation humaine avec un guide, notamment au niveau des groupes.

M. ROULOT explique que la solution des "greeters" paraît plus adaptée au territoire rural.

M. CHOSENOT demande si est prévu de franciser cette appellation.

M. HARANT explique que les premiers "greeters" sont apparus aux Etats-Unis. Il s'agit d'habitants passionnés par leur territoire qui souhaitent le faire découvrir bénévolement aux touristes. La traduction française d'hôte ne rend pas bien compte de cette spécificité et une recherche est en cours pour trouver une appellation française.

♦ **Intervention de M. HARANT, Directeur du Comité départemental du tourisme de la Marne**

Le Comité Départemental du Tourisme de la Marne (CDT) est une association financée par le Conseil général de la Marne. Disposant d'une équipe de 15 personnes, le CDT mène principalement des actions de promotion et de communication qui se déclinent ainsi par :

- Des campagnes publicitaires (affichage dans le métro parisien en septembre 2013), spots télévisés en avril 2013 sur BFMTV). L'objectif est d'enrichir l'image du département qui est plus souvent associée à la guerre qu'au champagne.
- L'animation d'un site Internet (280 000 visites uniques) et d'une page Facebook (20 000 fans).
- La présence sur les salons qui permet d'approcher de nouveaux marchés (ex : l'Espagne qui paraît prometteur en dépit des difficultés économiques du pays) et de proposer des produits aux tours opérateurs, autocaristes, etc.

- Un travail sur l'offre via des conseils aux porteurs de projets (publics et privés) aussi bien en termes d'aménagement du territoire que de communication.
- La mise en place et la gestion de labels de qualité : accessibilité et handicap (dont bénéficient 25 structures dans la Marne) ; la Champagne à vélo (qui concerne les hébergeurs ou loueurs de vélos) ; la charte tourisme durable (pour les prestataires engagés dans le tourisme durable, label dont bénéficient environ 40 structures dans la Marne) ; cités de caractère (le CDT fait partie d'une commission d'évaluation, mais à l'heure actuelle, seule la commune de Sainte-Ménehould est labellisée dans la Marne) ; villes et villages fleuris : (le département a reçu le trophée du département fleuri et possède 10 communes labellisées 4 fleurs dont 5 communes du pays de Châlons).
- L'animation de réseaux comme celui des "greeters" et geocacheurs¹. Les "greeters" et geocacheurs sont donc des acteurs intéressants pour promouvoir et faire connaître le patrimoine local. Ils constituent à cet égard de bons ambassadeurs du tourisme et un bon relai pour le public familial.

En ce qui concerne la définition d'une offre touristique spécifique au Pays de Châlons, M. HARANT indique que le territoire peut tirer parti des atouts suivants :

- Une bonne accessibilité routière, ferroviaire qui peut s'élargir encore avec l'Aéroport de Vatry.
- Le patrimoine historique et culturel avec de nombreux monuments et le tourisme de mémoire lié à la Première guerre mondiale mais aussi à la Seconde guerre (musée de l'aviation de Vraux), ainsi qu'au patrimoine naturel autour de l'eau, des jardins et du fleurissement.
- D'infrastructures et équipements touristiques forts tels que le Capitole, le golf de Courtisols, les haltes nautiques (Condé-sur-Marne, Châlons).
- De la proximité de la route du Champagne.
- D'une gamme d'hébergements couvrant plusieurs segments.
- D'un volet d'offres atypiques (Furies, arts du cirque, personnages célèbres, etc.).
- D'événements à grande notoriété comme la Foire de Châlons-en-Champagne. Ce volet événementiel est important car il donne une occasion de venir sur le territoire.

En ce qui concerne les points à améliorer, il convient d'apporter une attention particulière à :

- La capacité d'hébergement hôtelier notamment pour les besoins du tourisme d'affaire.
- La restauration (très concentrée à Châlons).
- La valorisation de l'image Champagne.

REACTIONS DE LA COMMISSION :

M. ROULOT souligne que le volet événementiel va être renforcé avec le Festival International de Cinéma "War on Screen" dont la création est soutenue par le Pays de Châlons.

En ce qui concerne l'accessibilité, M. ROULOT indique que Vatry est une porte d'entrée exceptionnelle et qu'il y a une vraie carte à jouer sur cet équipement. Même si les

¹ le geocaching est un loisir mondial qui consiste à utiliser le système de positionnement par satellites (GPS) pour rechercher ou cacher une boîte appelée "cache" ou "géocache". Une geocache est habituellement constituée d'un petit contenant comprenant des objets (journal des visites, un stylo, un ou plusieurs "trésors"). Les caches peuvent être simples, multiples et ce loisir permet notamment de découvrir le territoire par la recherche de caches.

touristes ne restent que 2 jours sur le territoire, pour ensuite se rendre à Reims, Paris, etc., ils auront déjà découvert et dépensé un peu sur le territoire.

Mme PADIOU indique que l'ouverture d'une ligne à destination de l'Angleterre serait un vrai plus pour le territoire.

M. COURTIN indique que les hôteliers contestent la nécessité de créer des lits supplémentaires et arguent d'un suréquipement durant les mois creux.

Mme PADIOU dit que la baisse de fréquentation de janvier à mars est réelle mais qu'il existe néanmoins un problème de capacité durant de nombreux mois de l'année, en lien avec les événements importants (l'exemple de la Foire de Châlons est donné). Il y a également une difficulté pour l'accueil de groupes (les membres des groupes souhaitent pouvoir séjourner et se restaurer au même endroit).

Ce déficit risque de s'accroître avec la montée en puissance du Capitole et le développement du tourisme d'affaires.

M. COURTIN estime que l'un des principaux points faibles du territoire est le climat avec des conditions peu favorables environ 6 mois de l'année.

Mme PADIOU indique que les acteurs du tourisme ont pleinement conscience de ce frein et développent des activités notamment culturelles qui permettent de s'affranchir de ces conditions (Espace Arts et histoire, médiathèque, etc.).

M. HARANT souligne que les touristes venant des pays du Nord de l'Europe ont un regard différent sur cette question et rappelle que la clientèle est majoritairement française.

M. HARANT s'accorde avec l'objectif central de fixation des touristes et habitants sur le territoire et sur la nécessité d'un développement de la notoriété du territoire en tirant parti des loisirs, de la gastronomie et du Champagne.

M. CHOSSENOT souligne le côté potentiellement "rébarbatif" du paysage (agricole, plat...) et pose la question de plantations de haies pour égayer le paysage.

M. CHONE note que les grands espaces de la Champagne crayeuse sont éloignés de l'image d'Epinal mais qu'ils peuvent aussi être un atout de par leur originalité (vues lointaines, lumière particulière, sensation d'espace,...). En ce qui concerne le rôle de l'arbre, l'une des ambitions du Pays de Châlons est de cultiver la notion de "villages oasis" en valorisant et en renforçant les ceintures végétales péri-villageoises.

4. QUESTIONS DIVERSES

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 12 juin 2013 de 18 H à 20 H à la petite salle des fêtes de Saint-Martin-sur-le-Pré.

Les informations pratiques sur la deuxième commission (calendrier des réunions, comptes rendus), ainsi qu'un certain nombre d'informations spécifiques à l'activité du Syndicat mixte (fonctionnement, démarche pays et SCoT, études), sont consultables sur le site Internet du Syndicat mixte : www.paysdechalonsenchampagne.com.

M. ROULOT remercie les participants et clôt la séance.